

NORTH ATLANTIC MILITARY COMMITTEE
COMITE MILITAIRE DE L'ATLANTIQUE NORD

MC 14/2(révisé) (Décision finale)
23 mai 1957

DECISION FINALE SUR LE MC 14/2(révisé)

Rapport du Comité militaire

sur le

CONCEPT STRATEGIQUE GENERAL POUR LA DEFENSE DE LA ZONE DE
L'ORGANISATION DU TRAITE DE L'ATLANTIQUE NORD

1. Le 9 mai 1957 le Conseil de l'Atlantique Nord a approuvé le MC 14/2(révisé).

2. Le Conseil a convenu que cette approbation sera sans préjudice pour le droit de n'importe quelle délégation qui le désirerait ultérieurement de demander qu'une partie quelconque de ce rapport soit reconsidérée. Le Conseil a attiré l'attention des autorités militaires OTAN sur le procès-verbal complet de sa discussion sur ce sujet (C-R(57)30).

3. L'attention des Grands commandants OTAN est attirée sur ce document dont les dispositions sont désormais applicables.

4. Les documents MC 3/5(final), MC 14/1(final), MC 48(final) et MC 48/1(final) sont remplacés par le MC 14/2(révisé) et le MC 48/2.

POUR LE COMITE MILITAIRE :

Pour le Colonel EUGENE A. SALET

U.S. Army

Secrétaire

Le Commandant C.L. CAILMAIL

Secrétaire adjoint

M.C. 14/2(Révisé)

MC 14/2(révisé)
21 février 1957
Pages 1 à 15
(Appendice pages 16 à 41)

RAPPORT DU COMITE MILITAIRE
au
CONSEIL DE L'ATLANTIQUE NORD
sur le
CONCEPT STRATEGIQUE GENERAL POUR LA DEFENSE DE LA ZONE DE
L'ORGANISATION DU TRAITE DE L'ATLANTIQUE NORD
Référence : C-M(56)138(final)

INTRODUCTION

1. Conformément aux instructions du Conseil de l'Atlantique Nord, le Comité militaire a entrepris la révision du Planning de défense OTAN.

2. Le document joint correspond au premier stade de cette révision. Il expose le Concept stratégique général pour la défense de la zone de l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord. Dans un deuxième stade un document sur «Les mesures d'application du concept stratégique» sera présenté.

3. Ces deux documents remplacent la directive stratégique exposée dans les documents MC 3/5(final), MC 14/1(final), MC 48(final) et MC 48/1(final).

RECOMMANDATION

4. Le Comité militaire recommande au Conseil de l'Atlantique Nord d'approuver ce rapport.

DIFFUSION : A, B, C, D, E(2), F, G, K(1)

- 1 -

M.C. 14/2(Révisé)
(Page révisée par décision du 6 avril 1957)

PIECE JOINTETABLE DES MATIERES

CONCEPT STRATEGIQUE GENERAL POUR LA DEFENSE DE LA ZONE DE
L'ORGANISATION DU TRAITE DE L'ATLANTIQUE NORD

	<u>Page n°</u>
Section I	Introduction 3 - 4
	Principes sur lesquels s'appuie la défense de la zone du Traité de l'Atlantique Nord 4 - 6
Section II	Nature probable d'une guerre générale future impliquant l'OTAN 7 - 10
Section III	Autres menaces contre la sécurité de l'OTAN ... 11 - 13
Section IV	Le concept stratégique 14 - 15
Appendice	Directive régionale de planning 16 - 41

PIECE JOINTE

CONCEPT STRATEGIQUE GENERAL POUR LA DEFENSE
DE LA ZONE DE L'ORGANISATION DU TRAITE DE
L'ATLANTIQUE NORD

SECTION I

INTRODUCTION

1. L'objet de ce document est d'esquisser les grandes lignes d'un concept stratégique général pour la défense globale de la zone de l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord dans le cadre de la directive contenue dans le C-M(56)138(final).

2. Ce concept stratégique général est basé sur des considérations de situation géographique(*), de ressources économiques, matérielles, scientifiques et techniques, de potentiel industriel, d'importance de la population et de possibilités militaires des nations du Traité, étant entendu que les contributions de chaque nation devront tenir compte de ces considérations. Le but à atteindre, tout en réalisant l'économie des efforts, des ressources et des effectifs, est d'éviter la guerre, en entretenant une force militaire existante suffisante qui montrera à un agresseur en puissance les risques fatals qu'il court s'il lance ou soutient une attaque armée contre l'OTAN et également d'avoir les moyens de la gagner si elle nous était imposée. Pour participer à la défense commune de la zone OTAN, chaque national doit développer sa puissance militaire au maximum, dans le cadre du concept stratégique OTAN; elle doit aussi, d'une manière compatible avec la mission primordiale de la protection de la zone OTAN, assurer sa propre défense et, lorsque c'est applicable tenir ses engagements défensifs ailleurs.

* Cet aspect est étudié en détail dans la Directive Régionale de Planning en Appendice

3. C'est en s'appuyant sur ce concept stratégique que seront élaborés les plans de défense réalistes, essentiels et constructifs destinés à diminuer les chances d'agression et par là à assurer la paix. Ce concept fournit aux autorités militaires OTAN les directives stratégiques de base qui leur permettront de préparer des plans coordonnés dans le cadre des principes définis au paragraphe 5 ci-dessous. Les mesures nécessaires d'application de ce concept devront être constamment révisées.

4. Afin de sauvegarder la paix et la sécurité dans la zone OTAN, il est essentiel que, sans négliger la sécurité de la zone OTAN, l'influence hostile des Soviétiques dans les régions non OTAN soit contrecarrée. En conséquence et dans toute la mesure du possible, il est désirable que certaines nations OTAN conservent la souplesse militaire suffisante pour que cette politique puisse être mise en oeuvre.

PRINCIPES SUR LESQUELS S'APPUIE LA DEFENSE
DE LA ZONE DU TRAITE DE L'ATLANTIQUE NORD

5. Certains principes généraux sont à la base de la défense globale de la zone du Traité de l'Atlantique Nord. Ils sont essentiels au bon fonctionnement de l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord et à la mise au point d'un programme de défense commune. Ceux de ces principes qui s'appliquent à l'établissement des plans de défense sont définis dans les paragraphes suivants; ils font partie intégrante des directives de base destinées aux autorités militaires OTAN.

- (a) Le principe essentiel est celui d'une action commune, menée grâce aux efforts de chacun et à l'aide de tous, pour décourager l'agression et assurer la défense contre une attaque armée si le «pouvoir dissuasif» échoue.

L'objectif immédiat est la réalisation d'une autodéfense collective satisfaisante parmi les nations du Traité de l'Atlantique Nord.

- (b) Conformément à l'objectif général fixé dans l'Article 3 du Traité de l'Atlantique Nord, chaque nation apportera sous la forme la plus efficace possible compatible avec sa situation, ses responsabilités et ses ressources, toute l'aide que l'on peut raisonnablement attendre d'elle.
- (c) En développant leur puissance militaire, conformément au concept stratégique d'ensemble, les pays participants devront tenir compte du fait que le maintien de la stabilité économique constitue l'un des facteurs importants de leur sécurité.
- (d) Les forces armées dont le stationnement(*) est tel qu'il permet un soutien réciproque en cas d'agression, devront être développées suivant un plan coordonné de façon qu'elles puissent agir le plus économiquement et le plus efficacement possible dans le cadre d'un concept stratégique commun.
- (e) Les plans de défense des nations du Traité de l'Atlantique Nord doivent combiner l'efficacité maximum des forces armées et l'économie maximum en effectifs, argent et matériels nécessaires pour assurer la sécurité collective.
- (f) Un principe fondamental pour l'élaboration des plans du Traité de l'Atlantique Nord est le suivant : chaque pays entreprendra la tâche ou les tâches auxquelles il est le plus apte. Certains pays, en fonction de leur

* Il faut admettre que les forces américaines, britanniques et canadiennes continueront à être stationnées dans le Commandement Allié en Europe

situation géographique ou de leurs possibilités se prépareront à accomplir certaines missions appropriées bien définies. Ces missions devront être coordonnées avec le plan général.

- (g) Les autorités nationales ont la responsabilité de mettre au point les plans et les mesures qui assureront la continuité de l'autorité gouvernementale après un déclenchement soudain des hostilités, le maintien du moral de la population civile ainsi que l'aptitude à poursuivre la guerre jusqu'au succès.

6. Nous ne pourrions exploiter au maximum notre situation défensive que si nous disposons en temps voulu de renseignements complets et précis en raison surtout des avantages militaires toujours plus grands que l'ennemi pourra s'assurer par la surprise. Il faut donc développer les moyens d'identifier une agression soviétique ou satellite (sur terre, sur mer et dans les airs) ainsi qu'un système assurant la diffusion rapide de cette information et permettant d'échanger le maximum possible de renseignements.

7. Le concept stratégique envisage la mise en application des mesures essentielles pour décourager l'agression, assurer la défense et sauvegarder l'intégrité de la zone de l'Atlantique Nord si la guerre survenait; ces mesures comprennent la fourniture des forces et des moyens ainsi que l'établissement des procédures. Ces mesures sont développées dans les documents MC 48 actuels.

8. Des mesures de coopération doivent être prises au préalable, si l'on veut appliquer avec succès les plans communs. Ces mesures comprennent une coordination efficace des plans et le maximum de standardisation de toutes les doctrines et règles de procédures militaires ainsi que des matériels et équipements.

SECTION II

NATURE PROBABLE D'UNE GUERRE GENERALE FUTURE IMPLIQUANT L'OTAN

9. Il n'y a pas de doute que les dirigeants soviétiques connaissent et redoutent les conséquences d'une guerre nucléaire générale. On peut donc supposer qu'ils ne déclencheront pas délibérément une guerre générale aussi longtemps qu'ils sauront que l'Occident est prêt à riposter avec des armes nucléaires(*) en quantité suffisante pour dévaster l'URSS. Il y a cependant danger de guerre générale, résultant d'une erreur de jugement de la part des Soviétiques, d'une interprétation erronée des intentions occidentales ou d'opérations militaires à caractère limité, que les Soviétiques ne pensaient pas initialement voir aboutir à une guerre générale. La répugnance des Soviétiques à se lancer dans une guerre générale aura probablement pour effet de leur faire choisir comme tactique la poursuite de la guerre froide ou l'engagement d'opérations militaires à caractère limité. Néanmoins bien que l'hypothèse d'une guerre générale ne soit pas la plus vraisemblable, elle reste la plus grave menace pour l'existence des nations OTAN. C'est pourquoi, priorité doit être donnée à la mise au point d'un système de défense efficace ayant pour objectif :

- (a) D'éviter une guerre générale.
- (b) Si la guerre était imposée à l'Alliance, d'assurer à cette dernière la possibilité d'atteindre les objectifs de l'OTAN.

10. L'avènement des systèmes d'armes nucléaires a radicalement changé les conditions de la guerre moderne. Il faut avant tout considérer que les Soviétiques et l'OTAN disposeront d'une variété et d'un nombre toujours plus grands d'armes nucléaires et auront la possibilité de les «livrer» par divers moyens. La puissance destructive

* Le terme "armes nucléaires" partout où il apparaît s'applique aux armes atomiques et thermonucléaires quels que soient les moyens de livraisons

de ces armes, particulièrement celle des armes nucléaires ainsi que les difficultés pour se défendre contre elles posent des problèmes entièrement nouveaux, non seulement au point de vue militaire mais aussi au point de vue politique, économique et psychologique.

11. Etant donné l'ampleur croissante des possibilités nucléaires des deux partis, les échanges nucléaires deviendront de plus en plus intenses et destructifs. Ainsi donc, au lieu de l'augmentation graduelle du taux des destructions qui a prévalu au cours des guerres récentes marquées par une mobilisation et une usure prolongées, les destructions maximums surviendront dans les premiers jours au cours desquels les deux partis s'efforceront d'utiliser leurs stocks d'armes nucléaires pour obtenir la supériorité nucléaire. Les quelques premiers jours caractérisés par des échéances nucléaires de la plus grande intensité, seraient critiques.

12. Les destructions résultant de l'emploi sur une vaste échelle des armes nucléaires par les deux partis entraveraient sérieusement la mobilisation ultérieure, les mouvements de troupes, les transmissions et le soutien logistique. Il s'ensuit que le planning militaire doit tenir compte du fait qu'il y a de fortes chances pour qu'à la suite d'un échange nucléaire intensif, seule une mobilisation extrêmement réduite puisse être réalisée, part l'un ou l'autre parti, pendant plusieurs mois.

13. (a) Si la guerre générale est le résultat d'une initiative délibérée de l'URSS, elle débutera probablement par une offensive nucléaire massive. Cette attaque sera montée rapidement et visera à neutraliser les systèmes de «livraison»

nucléaires des Alliés et autres objectifs militaires clés.

- (b) Si la guerre générale est le résultat d'une erreur de jugement, d'une interprétation erronée des intentions de l'Occident par les Soviétiques, ou le résultat d'opérations militaires de caractère limité que les Soviétiques ne pensaient pas voir aboutir à une guerre générale, ceux-ci pourraient initialement ne pas avoir recours aux armes nucléaires.
- (c) Dans tous les cas les Soviétiques mèneront presque certainement des campagnes terrestres, maritimes et aériennes visant à isoler l'Europe OTAN et à s'en emparer. Comme l'OTAN ne serait pas capable de prévenir l'envahissement rapide de l'Europe sans employer immédiatement les armes nucléaires stratégiques et tactiques, il nous faut être prêts à prendre l'initiative de les employer.

14. En cas de guerre générale la défense de l'OTAN dépend donc de l'emploi immédiat de notre potentiel nucléaire, que les Soviétiques emploient ou non des armes nucléaires. Les Alliés, dans la phase initiale et critique, seraient dans l'obligation de mener une série de campagnes terrestres, navales et aériennes interdépendantes, d'une intensité maximum. Le but de ces campagnes, y compris la campagne nucléaire stratégique, serait de défendre les populations, les territoires, les zones maritimes vitales et le potentiel d'intervention offensif de l'OTAN, d'enlever à l'ennemi la possibilité de poursuivre une guerre générale et de briser sa volonté de le faire.

15. L'attaque initiale, avec les avantages qu'elle apportera à l'OTAN, sera suivie d'une période de réorganisation, de réanimation et de rassemblement des ressources résiduelles, afin de mener à bien les tâches militaires nécessaires pour mener les hostilités à leur fin. Le caractère et la durée de ces opérations ne peuvent être prévus avec aucune certitude. Néanmoins, il faudra, dans toute la mesure du possible, établir des plans pour une

période ultérieure d'opérations de durée indéterminée, destinées à tirer un avantage immédiat de la supériorité obtenue au cours de la phase initiale. Il est probable, qu'entre autres, une menace permanente pèsera sur nos lignes de ravitaillement maritimes, tant que les forces navales soviétiques, principalement les sous-marins et/ou leur soutien, n'auront pas été neutralisés.

16. Dans les conditions qui viennent d'être décrites, il est donc logique de diviser la guerre en deux phases principales :

- (a) Première phase : Une période de lutte organisée violente, à grande échelle, d'une durée relativement courte ne dépassant vraisemblablement pas trente jours, dont les premiers jours seraient caractérisés par des échanges nucléaires d'une intensité maximum.
- (b) Deuxième phase : Une période plus longue de durée indéterminée consacrée à la réorganisation, au réapprovisionnement et à l'accomplissement des tâches militaires nécessaires pour mener la guerre à sa fin.

Cependant il n'y aura vraisemblablement pas de distinction aussi nette entre les phases en ce qui concerne la guerre navale, au cours de laquelle les opérations anti-sous-marines se prolongeront vraisemblablement pendant une période indéterminée.

17. Tenant compte du fait qu'il y a de fortes chances pour que la mobilisation soit considérablement réduite, pour les deux partis, à la suite de l'échange nucléaire total qui interdirait lui-même des opérations soutenues sur une grande échelle, et considérant le caractère critique des opérations de la phase initiale, le Comité militaire est arrivé à la conclusion qu'en établissant les plans du système de forces militaires OTAN le plus efficace pour le type de guerre envisagé, dans les limites des ressources disponibles, il convient de donner la priorité à l'établissement des forces existantes capables de contribuer efficacement au succès de la phase initiale.

SECTION III

AUTRES MENACES CONTRE LA SECURITE DE L'OTAN

18. Les Soviets sont conscients de la puissance énorme et toujours croissante de l'OTAN dans le domaine des possibilités nucléaires. Ils doivent donc se rendre compte qu'au cours des échanges nucléaires intensifs et quasi simultanés, en dépit des dégâts étendus infligés à l'OTAN, ils en subiraient eux-mêmes de si importants qu'ils ne pourraient pas compter obtenir une victoire profitable au point de vue militaire ou politique.

19. Les Soviets pourraient donc conclure que le seul moyen avantageux d'atteindre leur but serait d'engager des opérations ayant des objectifs limités : infiltrations, incursions ou actions locales hostiles dans la zone OTAN, soutenues ouvertement ou indirectement par eux, avec la conviction que les Alliés, dans leur désir collectif d'éviter un conflit général, limiteraient leurs réactions en conséquence ou même ne réagiraient pas du tout. Dans ces circonstances, l'OTAN doit être prête à faire face à de telles situations, immédiatement, sans avoir nécessairement recours aux armes nucléaires. L'OTAN doit être prête aussi à riposter rapidement avec ces dernières si la situation l'exige. A cet égard, le Comité militaire considère que si les Soviets sont impliqués dans des actions locales hostiles et cherchent à prolonger de tels incidents ou à en élargir le champ, une telle situation réclamera l'utilisation de toutes les armes et de toutes les forces à la disposition de l'OTAN, puisqu'en aucun cas il n'est question d'un concept OTAN de guerre limitée avec les Soviets.

20. Il est concevable que le territoire OTAN d'un pays membre puisse être attaqué dans des circonstances excluant le patronage soviétique ou sans que celui-ci puisse être mis en évidence. Une telle attaque ne serait pas politiquement limitée, car une attaque menée contre un membre quelconque de l'Alliance constitue une attaque contre tous ses membres. L'OTAN tenterait de limiter l'ampleur géographique de l'action militaire qui en résulterait, mais s'opposerait à cette agression en prenant toutes les mesures militaires appropriées pour aboutir à une conclusion rapide, favorable.

21. En outre, il est de plus en plus important de souligner les efforts déployés par les Soviétiques pour établir directement ou indirectement leur emprise sur certains pays non membres de l'OTAN, dont le maintien hors de l'orbite soviétique est vital pour l'Alliance. Cette manoeuvre est caractérisée,

- par les tentatives soviétiques de profiter au maximum de dissensions entre les nations n'appartenant pas au Bloc soviétique;
- par une offensive psychologique, politique et économique;
- par la livraison d'armement;
- et peut-être même par l'établissement de bases camouflées ou non dans certains de ces pays.

Cela pourrait conduire au déclenchement d'une guerre locale avec tous les dangers qu'elle comporte.

22. Tandis que le planning de défense de l'OTAN est limité à la défense de la zone du Traité, il est nécessaire de prendre en considération les dangers qui peuvent menacer l'OTAN à la suite d'événements survenant en dehors de cette zone*. Dans ces conditions, lors de l'établissement des plans pour l'organisation la plus efficace et l'équipement des forces OTAN, il

* La responsabilité et le pouvoir de décision des autorités militaires de l'OTAN ne jouent que pour les incidents couverts par les Articles V et VI du Traité de l'Atlantique Nord

faut tenir compte de la nécessité éventuelle pour certains pays OTAN, d'utiliser une partie de leurs forces OTAN pour tenir leurs engagements ailleurs en matière de défense étant donné les formes diverses et changeantes que peut prendre la menace communiste d'inspiration soviétique dans l'ensemble du monde. Cette nécessité cependant, doit être conciliée avec la mission primordiale de la protection de la zone OTAN, conformément aux engagements de ces pays à l'égard de l'Alliance.

SECTION IVLE CONCEPT STRATEGIQUE

23. Le concept défensif général de l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord est de contribuer à la sauvegarde de la paix et d'assurer la sécurité de la zone du Traité de l'Atlantique Nord, en opposant à l'agresseur en puissance des forces OTAN organisées, déployées, entraînées et équipées de telle manière que cet agresseur conclut qu'il n'a que des chances trop faibles, pour être acceptables, de remporter une décision favorable et court des risques fatals s'il lance ou soutient une attaque armée.

24. Notre principal objectif est de prévenir la guerre en créant un déterrent efficace à l'agression. Les principaux éléments du déterrent sont l'existence de forces nucléaires adéquates et d'autres forces toujours prêtes, ainsi que notre détermination manifeste de mener des opérations de représailles contre tout agresseur, avec toutes les forces à notre disposition qui seraient nécessaires à la défense de l'OTAN, y compris les armes nucléaires.

25. En nous préparant à une guerre générale, au cas où celle-ci nous serait imposée :

- (a) Nous devons nous assurer d'abord la possibilité de mener instantanément une contre-offensive nucléaire dévastatrice avec tous les moyens disponibles et développer notre aptitude à absorber le choc initial de l'ennemi et à y survivre.
- (b) Concurrément et en étroite relation avec la réalisation de cet objectif, nous devons développer notre aptitude à utiliser nos forces terrestres, maritimes et aériennes pour la défense des territoires et des zones maritimes de l'OTAN, aussi loin à l'avant que possible, afin de préserver l'intégrité de la zone OTAN, en prévoyant l'emploi des armes nucléaires dès le début des hostilités. Nous devons nous assurer la possibilité de continuer ces opérations

conjointement avec la contre-offensive nucléaire jusqu'au moment où la possibilité et la volonté de poursuivre une guerre générale auront été enlevées à l'ennemi.

- (c) Enfin nous devons nous préparer à une période de réorganisation et de réanimation, ainsi qu'au rassemblement des ressources résiduelles, afin d'accomplir le reste des tâches militaires nécessaires pour terminer les hostilités.
- (d) En permanence, nous devons protéger et maintenir les lignes de communications maritimes comme l'exigera l'accomplissement des missions mentionnées dans les paragraphes précédents.
- (e) Les nations doivent être constamment prêtes à maintenir l'ordre sur le front intérieur.

26. L'OTAN doit être également prête à réagir instantanément avec la force appropriée - et par conséquent entretenir les moyens nécessaires - pour faire face à toutes les autres agressions dirigées contre le territoire OTAN, qu'il s'agisse d'infiltrations, d'incursions ou d'actions locales hostiles, sans avoir forcément recours aux armes nucléaires.

27. En même temps, nous devons reconnaître que les forces de certaines nations OTAN peuvent avoir à conserver la souplesse nécessaire pour pouvoir faire face, en dehors de la zone OTAN, à des situations militaires entraînant des opérations de caractère limité, n'allant pas jusqu'à la guerre générale. Cette souplesse doit être conforme aux engagements OTAN des nations membres et compatibles avec la mission primordiale de protection de la zone OTAN.

APPENDICEDIRECTIVE REGIONALE DE PLANNINGGENERALITESStratégie et objectifs par régions géographiques

1. Dans le cadre du concept stratégique général pour la défense de la zone du Traité de l'Atlantique Nord, il est nécessaire de considérer, pour chaque région géographique, l'importance stratégique, les facteurs affectant la sécurité et la défense ainsi que les objectifs stratégiques.

2. Au point de vue stratégique, les territoires couverts par le Traité de l'Atlantique Nord, doivent être considérés dans leur cadre géographique. Ce cadre comprend l'Europe continentale (celle-ci se compose de l'Europe occidentale flanquée de la Scandinavie et de l'Europe méridionale), l'Algérie(*), la Turquie d'Asie, l'Islande, les Iles britanniques et l'Amérique du Nord. La sécurité et la défense de ces territoires intéressent également les mers et les îles OTAN situées dans la zone OTAN et en particulier l'Atlantique Nord, le Détroit de Davis, les Détroits danois, la mer de Norvège, la mer du Nord, la Manche, la Baltique occidentale, la Méditerranée et la mer Noire.

3. L'ensemble de l'Alliance verra sa sécurité menacée si des opérations de caractère limité telles qu'infiltrations, incursions ou actions locales hostiles sont engagées dans une zone OTAN quelconque. Bien qu'il soit impossible de prévoir la nature et la portée d'un incident de cette sorte dans une zone géographique déterminée, il est évident qu'il faudra s'efforcer de le régler rapidement en prenant toutes les mesures militaires appropriées.

4. Il existe une possibilité qu'une telle action et réaction entraînent une guerre générale; il existe aussi un risque

* Au point de vue OTAN il ne s'agit que des départements de l'Algérie du Nord

qu'une guerre générale soit déclenchée par suite d'une erreur de jugement des Soviétiques sur les réactions des Alliés ou d'une interprétation erronée des intentions de ces derniers.

5. Les facteurs étudiés dans cet appendice peuvent par conséquent ne pas s'appliquer, ou varier en importance, selon qu'ils sont considérés par rapport au «déterrent» à la guerre, aux actions locales hostiles ou à une guerre générale. Aussi, est-il essentiel que les facteurs indiqués soient étudiés dans le cadre approprié de la partie générale de ce document. La synthèse de renseignements du moment, dans la série SG 161, devra également être prise en considération.

6. La défense et le maintien de l'ordre à l'intérieur, y compris la protection des lignes de communications et de l'infrastructure militaire, doivent être étudiés en relation avec les diverses zones géographiques qui sont considérées dans cet appendice.

EUROPE OCCIDENTALEImportance stratégique de l'Europe occidentale

7. Par sa position géographique, l'Europe occidentale constitue un front de défense contre l'extension du communisme. Dans leurs efforts incessants pour affaiblir et finalement détruire le «monde capitaliste», les Soviets peuvent avoir recours à la subversion, aux infiltrations ou même, c'est concevable, à la guerre générale.

8. La sécurité de la zone OTAN toute entière dépend de la défense de l'Europe occidentale, laquelle elle-même repose sur la création d'une force militaire efficace constituant un «déterrent» à la guerre et permettant la défense contre une attaque armée si le «déterrent» échoue. La création de cette force doit être associée au développement des ressources matérielles et du haut potentiel industriel de l'Europe occidentale en vue d'accroître une puissance économique qui comporte en elle-même les conditions favorables d'une parade contre le communisme.

9. Si les Soviets ont recours à la guerre générale il est vital que les puissances du Traité de l'Atlantique Nord défendent avec succès l'Europe occidentale. Bien qu'il soit fort possible qu'un grand nombre de ses ports, de ses lignes de communications, de ses aérodromes et de ses centres de population soient dévastés par l'attaque nucléaire, il est impératif de prévenir son invasion. La conquête de l'Europe occidentale par les Soviets isolerait le continent Nord-américain et représenterait pour les Soviets un gain qui, en définitive, pourrait se révéler décisif.

Facteurs stratégiques

10. L'intégrité territoriale de l'Europe occidentale doit être sauvegardée. Il faut résister à la subversion par tous les moyens appropriés. Il faut réagir promptement contre toute infiltration, incursion ou action locale hostile. En cas de guerre générale, les forces des Soviétiques doivent être contenues jusqu'au moment où notre contre-offensive stratégique nucléaire, combinée aux opérations menées par nos forces terrestres, navales et aériennes auront enlevé à l'ennemi la possibilité et la volonté de poursuivre une guerre générale. Les opérations destinées à contenir les Soviétiques contribueront à la défense de la Scandinavie OTAN, des Îles britanniques et de l'Europe méridionale et interdiront à l'ennemi les installations de la Baltique occidentale et de la mer du Nord.

11. En cas de guerre générale les forces OTAN dépendront dans une large mesure du personnel instruit, des bases, des installations, des matériels et des ravitaillements existants qui leur seront accessibles pendant les premiers stades. Dans la situation qui prévaudra vraisemblablement après un échange nucléaire, l'Europe occidentale dépendra largement pour son soutien des ressources d'outre-mer, des lignes de communications maritimes assurant leur transport et des installations de déchargement. Il est possible que ce soutien ne puisse être fourni par l'Amérique du Nord qu'avec un certain délai, en raison des dommages subis par ce continent.

12. La neutralité de l'Autriche, conséquence du Traité d'Etat autrichien, présente un avantage pour l'OTAN : celui du retrait des forces soviétiques d'Autriche. Elle a toutefois l'inconvénient de découvrir le flanc de l'Allemagne du Sud et de l'Italie du Nord.

13. Le mécontentement parmi les satellites peut poser aux Soviets des problèmes de sécurité interne et de protection des lignes de communications.

Objectifs stratégiques

14. En cas de guerre générale, le concept de la défense de l'Europe occidentale est le suivant : exécuter une contre-offensive stratégique nucléaire et soutenir les opérations destinées à maintenir l'intégrité territoriale de l'Europe occidentale, jusqu'au moment où auront été enlevées à l'ennemi la possibilité et la volonté de poursuivre une guerre générale. Dans une situation autre que la guerre générale, le concept est alors de réagir instantanément, et avec la puissance convenable, contre toute forme d'incidents tels qu'infiltrations, incursions ou actions locales hostiles.

15. Les opérations permettant d'appliquer cette stratégie d'une guerre générale doivent être basées sur l'existence d'une force de représailles nucléaires parfaitement efficace, disposant de tous les moyens nécessaires, de forces du bouclier, terrestres, maritimes et aériennes ayant des possibilités nucléaires intégrées et sur le développement de la meilleure défense aérienne possible pour cette zone.

16. Au déclenchement des hostilités les principaux moyens offensifs susceptibles d'être disponibles pour appliquer

cette stratégie seront les engins et les avions pilotés, dont il faudra utiliser les possibilités au maximum.

17. Les opérations doivent viser à détruire les possibilités nucléaires de l'ennemi, ses forces, ses ressources, et ses lignes de communications. Les opérations des forces du bouclier doivent être effectuées dans un esprit défensif-offensif, en créant des objectifs justiciables des armes nucléaires alliées, en exploitant le terrain pour créer des situations qui permettront d'infliger le maximum de pertes à l'ennemi et en enrayant l'attaque de ce dernier tout en gardant le maximum d'efficacité au combat.

18. Les tâches des forces du bouclier comprennent :

- (a) La protection efficace des possibilités de représailles nucléaires situées en Europe.
- (b) Le maintien de l'intégrité territoriale de l'Europe occidentale.
- (c) La protection dans toute la mesure du possible du potentiel industriel, des installations de déchargement, des bases, des centres de communications et des centres démographiques de l'Europe occidentale.
- (d) Le soutien des commandements voisins, en particulier, en interdisant à l'ennemi les passages maritimes entre la Baltique et la mer du Nord ainsi que le canal de Kiel.

SCANDINAVIEImportance stratégique de la Scandinavie

19. L'importance stratégique de la Scandinavie réside principalement dans sa position géographique entre la mer de Norvège et la Baltique. Ainsi elle commande vers l'Ouest une des zones maritimes à partir desquelles les Alliés utiliseront très vraisemblablement leur puissance d'intervention atomique embarquée, menace la seule route maritime par laquelle la flotte soviétique du Nord peut atteindre l'Atlantique et commande vers le Sud-Est les débouchés maritimes de la Baltique vers la haute mer. La valeur de la Scandinavie OTAN pour les Alliés réside dans la protection stratégique qu'assure sa possession, dans les possibilités qu'offrent ses bases pour mener des opérations de contre-offensive et dans sa situation propice à l'installation des moyens de détection éloignée. La conservation de cette zone par l'OTAN donne aux Alliés des possibilités plus grandes pour interdire à l'ennemi les zones maritimes particulièrement importantes.

- (a) Pour l'attaque des voies de communications maritimes alliées dans la région Nord Atlantique,
- (b) Pour la sécurité de ses lignes de communications maritimes dans la Baltique, et
- (c) Pour la défense de son territoire.

De plus, ceci gênera l'ennemi pour attaquer les bases stratégiques alliées, particulièrement celles des îles britanniques. On estime qu'il est d'une grande importance que les Alliés contrôlent les issues de la Baltique.

Facteurs stratégiques

20. La Norvège commande la route soviétique vers la mer de Norvège et l'Atlantique Nord par le Cap Nord et, avec les îles britanniques, la partie septentrionale de la mer du Nord. Sa situation est également favorable aux opérations aériennes au-dessus de la Baltique, de la mer Blanche et de la mer de Barentz. La sauvegarde de la Norvège conserverait à l'OTAN un maillon vital de son

réseau d'installations de détection éloignée. C'est une source importante de certains matériaux d'importance stratégique.

21. Le Danemark constitue une position clé pour les opérations dans la partie occidentale de la Baltique et commande les passages maritimes entre la Baltique et l'Atlantique qui permettent aux forces navales soviétiques d'accéder à la haute mer. Si les Soviétiques les contrôlent, ces passages maritimes leur permettront d'utiliser la totalité des ressources des forces soviétiques de la Baltique, pour le soutien des opérations dans l'Atlantique.

22. La Suède, en raison de sa puissance économique, industrielle et militaire, aussi bien qu'en raison de sa position stratégique, pourrait contribuer sérieusement à la défense de l'OTAN. Cependant elle n'est pas membre de l'OTAN.

La Suède se trouve sur le passage de toute attaque venant de l'Est contre la Scandinavie. La Russie ne peut pas ignorer la possibilité que la Suède se joigne aux Alliés au cas où un autre pays scandinave serait attaqué. A l'exception de l'approche terrestre, à l'extrême Nord, par la Finlande, une attaque contre la Suède doit être effectuée par air ou par mer. C'est au sud que les Soviétiques peuvent assurer la couverture aérienne la plus efficace. Dans l'intérieur du pays, les voies de communications sont très limitées et des opérations à travers la Suède, dirigées contre la Norvège, seraient initialement confinées dans une large mesure aux itinéraires conduisant vers Oslo et Trondjheim et vers la zone de Narvik au Nord.

23. Les opérations dans l'Atlantique Nord, la mer de Norvège, la mer du Nord et en Europe occidentale affecteront sans doute profondément la défense de la Scandinavie. Les pays scandinaves dépendront dans une grande mesure pour leur ravitaillement

du soutien fourni par les ressources extérieures, des lignes de communications maritimes permettant de les acheminer et des installations de déchargement. Comme il se peut que le contact avec les forces d'Europe occidentale opérant en Allemagne du Nord soit rompu, les plans de défense de cette zone doivent prévoir cette éventualité. Pour défendre avec succès la Scandinavie et surtout la Norvège du Nord, il est considéré de la plus haute importance que les forces navales d'intervention apportent leur soutien en temps voulu dans l'Atlantique Nord et la mer de Norvège.

24. Les forces entretenues en temps de paix par le Danemark et la Norvège sont relativement faibles. De plus, la topographie est telle qu'il est difficile de transférer rapidement les unités et formations d'une partie à l'autre du pays, surtout lorsque des traversées maritimes entrent en jeu. Cette difficulté sera accentuée en cas d'attaque nucléaire. Il est donc vital que ces pays soient alertés avec le maximum possible de préavis de l'imminence d'une attaque, pour leur permettre d'améliorer dans toute la mesure du possible leur situation défensive.

Objectifs stratégiques

25. De l'étude des considérations précédentes, il ressort que la Scandinavie doit être défendue dans son ensemble aussi loin à l'avant que possible, bien que des opérations puissent se dérouler dans le Nord, indépendamment de la bataille pour le Sud. Les plans pour la défense de la Norvège et du Danemark, et si possible pour celle de la Suède, doivent être coordonnés. Ces plans doivent tenir compte de la nécessité de conserver le maximum de souplesse, afin de pouvoir réaliser les concentrations destinées à venir à bout des attaques avant que l'assaillant puisse être renforcé. Toutes les forces disponibles, tant locales

que de soutien, devront être utilisées au maximum dans les opérations défensives-offensives.

26. Une importance particulière doit être attachée à la défense du Jutland, de la Zélande, de la Norvège du Nord et à la conservation des zones de Norvège, du Danemark et de la Suède (si celle-ci se joint aux Alliés) d'où les Alliés peuvent entreprendre les opérations qui leur permettront de :

- (a) Maintenir un maillon vital dans le système de détection lointaine de l'OTAN.
- (b) Contrôler les passages maritimes entre la Baltique et l'Atlantique, en cherchant surtout à interdire effectivement aux sous-marins ennemis de passer dans l'Atlantique et en empêchant les Soviétiques d'utiliser leurs ports de la Baltique, pour le soutien de leurs opérations dans l'Atlantique.
- (c) Frapper les forces soviétiques possédant des possibilités nucléaires, de couper les lignes de communications soviétiques navales et aériennes dans la Baltique et de détruire les autres objectifs qui contribuent à donner aux Soviétiques la possibilité et la volonté de poursuivre une guerre générale.
- (d) Interdire à l'ennemi des positions avancées en Norvège du Nord.

EUROPE MERIDIONALEImportance stratégique de l'Europe méridionale

27. L'Europe méridionale forme une barrière géographique entre l'URSS et la Méditerranée et constitue ainsi le bastion méridional contre l'expansion du communisme au Moyen-Orient et en Afrique du Nord. En cas de guerre générale, l'Europe méridionale commande l'issue de la mer Noire, barre ou flanque toute avance soviétique directe vers le Moyen-Orient. Elle fournit des zones et des installations précieuses pour la conduite d'opérations de contre-offensive contre les Soviétiques. En outre la zone des Balkans et la Turquie constituent une base excellente d'où menacer le flanc Sud de l'ennemi.

Facteurs stratégiques

28. La zone Sud-Europe est divisée en trois régions terrestres principales : l'Italie, la partie OTAN des Balkans et la Turquie d'Asie. Dans la presque totalité de cette région, le terrain est montagneux. Les régions convenant au déploiement de grandes unités mécanisées se trouvent principalement dans la plaine de l'Italie du Nord, dans le nord de la Grèce à l'est des montagnes de l'Olympe Vermion, dans la Trouée de Monastir vers le sud, en Thrace et sur le plateau d'Anatolie. Cette région se prête à la canalisation de forces terrestres ennemies en cours de progression, faisant de celles-ci des objectifs de choix pour les armes nucléaires tactiques. La région comprend aussi la Yougoslavie, dont la position stratégique et le terrain difficile, pourraient être d'une grande importance pour la défense de la zone toute entière. Enfin, l'Albanie, seul membre isolé du bloc soviétique, constitue une pointe avancée dans la zone. L'accès de ce pays à la Méditerranée est un facteur d'une grande importance militaire, malgré son potentiel de guerre relativement faible et sa vulnérabilité relative.

29. La péninsule italienne est une zone d'une grande valeur stratégique, car par sa position géographique, elle fait partie à la fois de l'Europe occidentale et de la zone méditerranéenne. La conservation de la péninsule est d'une importance décisive pour la conduite des opérations alliées en Méditerranée. L'Italie n'a pas de frontière commune avec le territoire ennemi et une attaque terrestre contre elle ne pourrait guère s'effectuer qu'à travers l'Autriche ou la Yougoslavie en direction de la plaine de l'Italie du Nord. Au Nord, cette plaine est couverte par les Alpes italiennes, profondes et faciles à défendre, mais à l'Est la défense de l'Italie est rendue difficile par le fait que les Alpes Juliennes, avec leurs cols d'importance stratégique, sont situées en territoire yougoslave au-delà des frontières italiennes. Par conséquent le tracé de la frontière n'est pas favorable à l'Italie. L'évolution de la situation en Yougoslavie du Nord et en Autriche affectera sérieusement la défense de l'Italie du Nord.

30. La zone côtière du nord de la mer Egée donne accès à la Méditerranée. Elle offre aussi la possibilité matérielle de lier les défenses de la Grèce à celles de la Yougoslavie et de la Turquie et d'assurer leur soutien mutuel. Cette zone est très allongée et bien qu'elle manque de profondeur, elle comporte des positions fortes qui, si elles sont bien organisées, pourraient permettre une défense efficace et fournir des moyens éventuels pour des opérations de contre-offensive contre les Soviétiques. De plus, une défense active de la Grèce du Nord, à partir de positions avancées constituera une action de diversion pour l'ennemi opérant contre les Détroits et contribuera ainsi à la défense de ces derniers. La conservation de la Grèce permettra à l'OTAN de

garder un maillon vital de ses installations de détection éloignée et contribuera à la défense du Bosphore, des Dardanelles et de la Turquie occidentale; elle assurera aussi la couverture des îles grecques qui se trouvent sur la route de sortie des forces navales ennemies de la mer Noire vers la Méditerranée. Le cours des événements dans le sud de la Yougoslavie affectera sérieusement la défense de la Grèce.

31. La conservation de la Turquie assurerait aux Alliés des positions dominantes en mer Noire, barrant les accès directs au Moyen-Orient et les installations militaires que fournit la Turquie. Elle contribuerait à la défense de la Grèce et des zones de production de pétrole si importantes pour les Alliés et interdirait à l'ennemi l'accès de la Méditerranée par les Détroits turcs. Le cours des événements dans les pays voisins du Moyen-Orient affectera la défense de la Turquie.

32. En préparant les plans de défense de la zone, il faudra tenir compte :

- (a) De l'existence de forces d'intervention nucléaires, navales et aériennes en Méditerranée et en Afrique du Nord.
- (b) De l'existence dans le sud de l'Europe d'un potentiel terrestre intégré de lancement d'armes nucléaires.
- (c) De la position que la Yougoslavie peut prendre en cas de guerre générale.
- (d) Du fait que la Russie pourra être obligée d'avoir recours à des troupes satellites dans le Sud.
- (e) De la vulnérabilité relative de l'Albanie.

Objectifs stratégiques

33. La défense de l'Europe méridionale implique donc :

- (a) La protection efficace du potentiel de représailles nucléaires.
- (b) La défense de l'Italie, en s'appuyant au Nord-Ouest sur les Alpes suisses, en tenant les Alpes italiennes au Nord et en défendant les frontières à l'Est.

- (c) La sauvegarde de la plus grande partie possible du potentiel industriel de la Vallée du Pô.
- (d) La défense de la Grèce aussi loin au Nord et à l'Est que possible, en coordination avec la Turquie et le cas échéant avec la Yougoslavie.
- (e) La défense de la Thrace turque, aussi loin au Nord et à l'Ouest que possible, sans compromettre la défense de la Turquie d'Asie. L'interdiction à l'ennemi de l'utilisation des Dardanelles et du Bosphore est d'une importance primordiale.
- (f) L'établissement d'un système adéquat de défense de la Turquie d'Asie, en coopération, comme il conviendra, avec les organisations défensives existantes au Moyen-Orient et dans les conditions autorisées par le Conseil de l'Atlantique Nord.

LES ILES BRITANNIQUES

Importance stratégique des Iles britanniques

34. En raison de leur situation géographique, de leur capacité industrielle et de leurs ports et aérodomes, les Iles britanniques constituent une base de stationnement précieuse pour les forces de contre-offensive stratégique et le soutien des forces OTAN en Europe pendant la période de durée indéterminée du conflit idéologique avec les Soviets.

Facteurs stratégiques

35. Les Iles britanniques sont isolées du continent européen et il est donc peu vraisemblable qu'elles aient à souffrir d'incidents tels qu'infiltrations, incursions ou actions hostiles locales menées par les Soviets ou leurs satellites.

36. En cas de guerre générale, elles constitueront probablement l'un des objectifs des attaques avec armes nucléaires. Les Iles britanniques sont à portée des systèmes d'armes à longues et moyennes portées qui peuvent être lancées à partir des bases soviétiques existantes; elles peuvent également être en butte à des attaques venant de la mer, y compris le mouillage de mines dans les estuaires et les approches.

- On doit admettre, qu'en cas de guerre générale, il y a de fortes chances pour que les mesures de défense aérienne ne permettent pas d'éviter des destructions étendues et une réduction majeure du potentiel de production et de mobilisation des Iles britanniques pendant les tout premiers jours.

Objectifs stratégiques

- Les objectifs stratégiques dans les Iles britanniques sont les suivants :

- (a) Fournir une base adéquate pour les moyens de contre-offensive stratégique nucléaire et assurer efficacement leur protection.
- (b) Entretenir toutes les autres forces à un degré de préparation qui leur permettra de participer efficacement aux hostilités dès le début de la guerre en dépit du bombardement nucléaire.
- (c) Préserver dans la mesure du possible le potentiel de guerre des Iles britanniques.

AMERIQUE DU NORDImportance stratégique de l'Amérique du Nord

39. L'importance de l'Amérique du Nord réside dans le fait qu'elle possède les bases principales pour la contre-offensive aérienne stratégique, qui est le principal déterrent à la guerre générale. L'Amérique du Nord est aussi la principale source de production et de soutien pour les Alliés. Elle est en outre bien placée au point de vue géographique pour fournir certaines des bases nécessaires au contrôle des lignes de communications vitales avec l'Europe en cas de guerre générale.

Facteurs stratégiques

40. L'Amérique du Nord est séparée du reste de l'OTAN par de vastes zones maritimes. En cas de guerre générale, l'Amérique du Nord sera probablement un des principaux objectifs des attaques nucléaires par mer et par air. Il y a de fortes chances qu'à la suite d'un échange nucléaire général, seule une mobilisation considérablement réduite puisse être réalisée en Amérique du Nord.

41. La route la plus courte et la plus directe entre l'Amérique du Nord et les bases soviétiques passe par la région arctique.

42. Etant donné que le principal objectif de l'OTAN est d'éviter la guerre en créant un déterrent efficace, et qu'un élément vital de ce déterrent est basé en Amérique du Nord, il est d'importance primordiale, que l'on sache dans le monde entier, que le complexe des bases du Strategic Air Command ne peut être attaqué avec des chances de succès.

Objectifs stratégiques

43. Les objectifs dans cette zone sont les suivants :

- (a) Fournir une base adéquate pour les moyens de contre-offensive stratégique nucléaire et assurer efficacement leur protection.

- (b) Entretien d'un système de détection lointaine et d'un système de défense aérienne efficace.
- (c) Protéger la plus grande partie possible du potentiel industriel, du potentiel de mobilisation, du potentiel militaire et de la population.
- (d) Assurer au maximum le soutien de l'effort de guerre général compatible avec les sous-paragraphes (a), (b) et (c) ci-dessus.

OCEAN ATLANTIQUE NORDImportance stratégique de l'océan atlantique Nord

44. C'est par l'Atlantique Nord que s'effectue la plus grande partie du commerce entre l'Europe et le reste du monde et que l'énorme potentiel de soutien de l'Amérique sera acheminé vers l'Europe. En cas de guerre, l'Océan Atlantique Nord offre le moyen d'exploiter la souplesse de l'armée navale pour le soutien des autres opérations.

45. En cas de guerre générale, les forces d'intervention alliées dans ces mers et dans les mers voisines, pourront porter des coups puissants aux bases militaires et au potentiel de guerre de l'ennemi. Le contrôle de l'Océan Atlantique Nord et des mers voisines permettra de déplacer par mer les forces nécessaires, de les déployer rapidement pour les opérations amphibies ou autres et de transporter en surface les ressources résiduelles.

46. Le contrôle de l'Océan Atlantique Nord est essentiel à la sauvegarde de l'Europe occidentale, et par la suite à sa survie; il réduira sérieusement l'aptitude de l'ennemi à monter des attaques par engins lancés à partir de sous-marins, contre tous les pays bordant l'Atlantique Nord, sauf dans la mesure où l'ennemi aura pu déployer ses moyens avant le jour «J» sans être détecté.

Facteurs stratégiques

47. A l'ouverture des hostilités, l'URSS ne possédera aucune base navale lui donnant libre accès à l'Atlantique Nord, sauf sur la mer Blanche et la mer de Barentz. Toutes les îles situées dans l'Atlantique Nord et les zones maritimes de la mer de Norvège et du Groenland, dans l'océan Arctique, appartiennent à des nations OTAN ou à des nations susceptibles d'être alliées à l'OTAN en temps de guerre. Sauf en ce qui concerne le Spitzberg

(Svalbard) régi par les termes du Traité de 1920, toutes ces îles peuvent être fortifiées ou organisées en temps de paix.

48. Les bases insulaires OTAN sont essentielles au contrôle de l'Atlantique Nord et au soutien des forces opérant dans ces eaux et les eaux voisines et au-dessus. Elles fournissent le soutien pour les forces de contre-offensive nucléaire, des aérodromes pour les opérations de reconnaissance et de lutte anti-sous-marine, le soutien essentiel au convoyage des avions à court rayon d'action au-dessus de l'Atlantique, le soutien des forces navales opérant dans ces mers et les mers voisines. Elles sont précieuses en tant que stations de détection éloignée.

Objectifs stratégiques

49. Les objectifs stratégiques dans l'Atlantique Nord sont d'établir et de conserver le contrôle de cette zone et de ses lignes de communications maritimes et aériennes, de défendre les territoires nationaux OTAN ainsi que les bases essentielles qui s'y trouvent ou la bordent et enfin d'utiliser les forces disponibles pour des opérations offensives et défensives en soutien de la stratégie générale. Pour atteindre ces objectifs, il sera essentiel non seulement de lancer à temps les forces maritimes nucléaires des Alliés contre les objectifs reconnus, navals et autres, mais aussi d'engager le combat avec l'ennemi, aussitôt et aussi loin à l'avant que possible, afin de réduire au minimum le nombre de ses unités qui pourraient pénétrer au coeur de l'Atlantique et menacer les lignes de communications maritimes vitales des Alliés.

ISLANDEImportance stratégique de l'Islande

50. L'Islande est une base d'une importance vitale pour l'OTAN car elle commande le goulot par lequel devront passer les forces navales soviétiques pour se rendre de leurs bases existantes à leurs zones d'opérations. L'Islande offre à l'OTAN les avantages suivants :

- (a) C'est un maillon important de notre système de détection éloignée.
- (b) C'est une base importante pour la mise en oeuvre des forces anti-sous-marines.
- (c) Elle fournit le soutien logistique avancé pour les opérations de la «Striking Fleet».
- (d) C'est un relais essentiel pour le convoyage, de l'Amérique du Nord vers l'Europe, des petits avions à réaction.

51. Le contrôle de l'Islande par l'ennemi créerait une brèche dans notre système de détection lointaine. Il apporterait à l'ennemi des bases aériennes et navales avancées pour ses opérations contre le Groenland, l'Amérique du Nord, l'Atlantique Nord, l'Europe du Nord et l'Europe occidentale.

Facteurs stratégiques

52. L'Islande ne peut être attaquée que par mer ou par air. Les bases navales et aériennes dans ce pays seraient en position centrale pour mener des opérations en vue de contrôler les Détroits danois, l'Atlantique Nord et la mer de Norvège.

Objectif stratégique

53. L'objectif stratégique en ce qui concerne l'Islande est par conséquent de défendre cette île contre une invasion ou une attaque soviétique et d'en réserver l'utilisation à l'OTAN.

MANCHE ET MER DU NORD

Importance stratégique de la Manche et de la mer du Nord

54. En cas de guerre générale, en dépit du fait qu'il y a de grandes chances pour que la plupart des grands ports d'Europe occidentale et des Iles britanniques, ainsi que leurs systèmes de transports terrestres soient détruits, la Manche et la mer du Nord resteront probablement une zone d'arrivée principale des ressources d'outre-mer qui pourront être réunies et transportées. La sécurité des routes maritimes et aériennes dans cette zone maritime doit être préservée.

Facteurs stratégiques

55. Tous les territoires bordant la Manche et la mer du Nord sont dans la zone OTAN et sont à portée des armes à moyenne et longue portées des bases soviétiques.

56. Une guerre générale, déclenchée sans préavis stratégique, surprendra, dans cette zone et ses ports, un grand nombre de navires marchands, précieux pour l'OTAN. La protection de ces navires impliquera leur dispersion immédiate hors des principaux ports. La mesure dans laquelle cette manoeuvre sera couronnée de succès dépendra en grande partie de l'importance du préavis tactique reçu.

Objectifs stratégiques

57. Les objectifs de cette zone sont donc les suivants :

- (a) Défendre les bases et lignes de communications alliées.
- (b) Soutenir les opérations terrestres et aériennes alliées en Europe occidentale et en Scandinavie.
- (c) Protéger les navires marchands dans cette zone, en les évacuant et les dispersant à temps, et par la suite, en utilisant tous les moyens possibles.
- (d) Ultérieurement faire l'effort maximum pour accélérer la mise en train du réapprovisionnement de l'Europe occidentale et des Iles britanniques.

MEDITERRANEEImportance stratégique de la Méditerranée

58. La Méditerranée baigne les territoires alliés d'Europe occidentale et d'Europe méridionale; c'est de son contrôle que dépend le seul moyen par lequel peuvent s'appuyer mutuellement trois territoires d'importance majeure faisant partie du Commandement Sud-Europe (Italie, Grèce et Turquie). De son contrôle dépend aussi la sécurité des lignes de communications alliées, maritimes et aériennes vers l'Afrique du Nord et la Méditerranée orientale où l'OTAN possède des bases importantes.

59. La Méditerranée offre également une excellente opportunité d'exploiter la souplesse de l'arme navale en soutien des autres opérations.

Facteurs stratégiques

60. Parmi les nations qui bordent la Méditerranée, seule l'Albanie est membre reconnu du Bloc soviétique. Pour pénétrer en Méditerranée les bâtiments ennemis devront franchir les détroits de l'Atlantique, de la mer Rouge ou de la mer Noire, à l'exception de ceux qui pourraient venir d'Albanie.

61. Les îles et les rives Sud de la Méditerranée offrent un certain nombre de sites convenables aux mains des Alliés ou de nations amies et qui sont géographiquement bien placés pour servir de base aux opérations offensives, ainsi qu'à la protection des lignes de communications aériennes et maritimes alliées.

Objectifs stratégiques

62. Les objectifs stratégiques en Méditerranée sont donc les suivants : contrôler l'espace aérien, les mers et les détroits;

défendre les territoires OTAN qui y sont situés; contribuer à la défense des territoires OTAN qui la bordent; utiliser les forces disponibles, tant offensivement que défensivement, en soutien de la stratégie générale.

63. Les plans d'opérations en Méditerranée devront en particulier prévoir l'exécution des missions suivantes :

- (a) Contrôle du Détroit de Gibraltar, du Bosphore, des Dardanelles et de la mer Egée.
- (b) Défense des bases utilisées en soutien de l'offensive aérienne stratégique ou desservant des lignes de communications vitales alliées.
- (c) Soutien des opérations alliées contre l'ennemi en Méditerranée ou dans les territoires qui la bordent. Ce soutien pourra inclure l'utilisation de forces d'intervention pour effectuer des contre-offensives aériennes ou amphibies.
- (d) Conduite d'opérations offensives dans la mer Noire.

PORTUGALImportance stratégique du Portugal

64. Bien qu'il fasse partie de l'Europe continentale, le Portugal est relativement bien protégé à l'ouest de la Péninsule ibérique par la barrière des Pyrénées et l'Europe occidentale, et joue le rôle d'une zone de soutien pour cette dernière. En cas de guerre générale, si les autres parties de l'Europe subissaient des destructions importantes, la Péninsule ibérique pourrait initialement devenir zone de soutien principale pour le reste de l'Europe occidentale. En outre, le Portugal offre des bases de grande valeur pour la défense des lignes de communications dans l'Atlantique, tant dans sa partie continentale que dans ses Iles atlantiques. De plus, il a une position stratégique telle qu'il apporte une contribution précieuse à la défense navale et aérienne des approches de la Méditerranée.

Facteurs stratégiques

65. Le Portugal est mis à l'abri d'une attaque terrestre par l'Espagne et une partie considérable de l'Europe occidentale OTAN. Le cours des événements en Espagne affectera la défense du Portugal.

Objectifs stratégiques

66. Les objectifs pour le Portugal continental sont par conséquent d'assurer un degré suffisant de défense de sa zone, de contribuer à la défense des lignes de communications dans son voisinage et d'appuyer au maximum l'effort général de guerre.

ALGERIE

Importance stratégique de l'Algérie

67. Bien que séparée de l'Europe continentale, l'Algérie présente une importance stratégique pour l'OTAN car :

- (a) Elle fait partie intégrante de l'économie française.
- (b) Avec les autres territoires de l'Afrique du Nord-Ouest elle offre :
 - (1) Une importante zone de soutien OTAN.
 - (2) Une base pour l'offensive aérienne stratégique alliée et pour les opérations navales et aériennes en Méditerranée.
- (c) Elle est située sur les lignes de communications OTAN dans la zone méditerranéenne.

Facteurs stratégiques

68. Etant donné sa situation géographique, l'Algérie ne peut être attaquée directement par les forces soviétiques que par mer ou par air, à moins que des territoires voisins non OTAN soient envahis.

Objectifs stratégiques

69. Les objectifs en ce qui concerne l'Algérie sont par conséquent d'assurer un degré suffisant de protection de ses installations de bases et de ses centres de transmissions, de contribuer à la défense des lignes de communications et enfin d'appuyer les opérations militaires OTAN.

70. Le cours des événements au Maroc et en Tunisie affectera la défense de l'Algérie.